

Communauté de Haute Provence

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du Jeudi 14 novembre 2013 à St Michel l'Observatoire

M. André PETA souhaite la bienvenue aux délégués de la Communauté de Haute Provence.
Le Président ouvre la séance.

Mr Pascal DEPOISSON est désigné secrétaire de séance.

Après lecture de l'ordre du jour, le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le Conseil de Communauté refuse d'accueillir une grande surface commerciale dans le Parc de Pitaugier.

* * * *

1 – DAUPHIN – ESPACE PUBLIC « LA FORGE » – Demande de financements

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à solliciter des financements.

2 – ECONOMIE

A. Hôtel d'entreprises

L'assemblée retient à l'unanimité le terrain à proximité de « Collines de Provence ».

B. Zone d'activités à St Michel l'Observatoire

L'assemblée décide à l'unanimité de lancer une étude d'impact sur le terrain à St Michel l'Observatoire.

C. Hôtel «Cadoppi » à St Michel l'Obs – Demande de financements

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à présenter des demandes de financements.

D. Boucherie à Reillanne – Consultation, mise à disposition et demande de financements

L'assemblée autorise à l'unanimité le lancement de l'opération, la mise à disposition du bâtiment et autorise le Président à présenter des demandes de financements.

3 – REILLANNE – Entrée du village et City Stade

A. Entrée du village de REILLANNE

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à présenter des demandes de financements.

B. Réalisation d'un city stade

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à lancer la consultation pour aménager un city stade à Reillanne.

4 – AMENAGEMENT DE LA SOURCE SULFUREUSE A ST MARTIN-LES-EAUX - Avenant

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer un avenant avec la Sté France Télécom.

5 – VILLEMUS

A. Restauration du presbytère en logement social et pôle culturel

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer la convention de mise à disposition à intervenir.

B. Acquisition d'un terrain

L'assemblée décide à l'unanimité d'acquérir un terrain et autorise le Président à signer l'acte administratif à intervenir.

6 – DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

A. Contrôle d'accès – Benne et transport

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer le marché avec la société Tradim.

B. Déchetterie – Avenant

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant à intervenir avec la Sté Afairefer.

7 – COLONNES ENTERREES ET SEMI-ENTERREES - Avenant

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'un avenant avec la Sté EMP et à prolonger la durée du marché.

8 – VOIRIE – Procès-verbal de mise à disposition

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer les procès-verbaux de mise à disposition.

9 – CRECHE DE REILLANNE – Création de postes

L'assemblée décide à l'unanimité de créer 7 postes.

10 – HAUTE PROVENCE INFO – Web TV

L'assemblée donne un accord de principe et donne mandat au bureau pour la décision. Après renseignements complémentaires.

11 – PROGRAMME LIFE – Mise en conformité de dispositifs d'ANC – Avenant

L'assemblée autorise à l'unanimité le président à signer l'avenant à intervenir avec le groupement d'entreprise Aquatiris/Airtereo.

12 – LOGEMENT « LA CABANE » A ST MARTIN-LES-EAUX – Contrat de maîtrise d'œuvre et convention de mise à disposition

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et la convention de mise à disposition.

13 – DECISIONS MODIFICATIVES – OUVERTURES DE CREDITS

1) Budget Principal

A – Fonctionnement

Le virement de crédits suivant est proposé :

Article à créditer	Montant	Article à débiter	Montant
668 – Charges financières	1 000 €	6217 – Mise à disposition du personnel	73 000 €
673 – Titres annulés	72 000 €		

B – Investissement

Des crédits supplémentaires s'avèrent nécessaires pour les opérations suivantes :

- Op 096 – Valorisation des déchets / Tri sélectif
- Op 113 – Déchetterie intercommunale
- Op 120 – Pôle enfance à Reillanne
- Op 141 – Voirie – Entrée du village de Reillanne
- Op 144 – Espace public Bd du Nord à Dauphin
- Op nouvelle – Reillanne – City Stade

équilibrés avec des financements nouvellement acquis depuis le début de l'exercice.

2) Budget Annexe Ateliers relais

Investissement

Des crédits supplémentaires nécessaires aux opérations suivantes :

- Op 024 – Institut des huiles essentielles 480 000 €
Equilibrée par : Subvention région (récemment acquise) 180 000 €
Virement des crédits inscrits à l'opération Aix&Terra 300 000 €
- Op 031 – Structure d'accueil « Cadoppi » à St Michel 45 000 €
Equilibrée par une subvention région (récemment acquise) 45 000 €

L'assemblée autorise à l'unanimité ces décisions modificatives et ouvertures de crédits.

14 – ANNULATIONS DE TITRES

L'assemblée autorise à l'unanimité l'annulation de titres.

Séance close à 20 h 00

Mane, le 13 novembre 2013

Le Président de la Communauté
De Haute Provence



Jacques DEPIEDS